

La rue, on Partage



<http://toulonvardeplacements-asso.fr/>

Bulletin d'information de l'association

N°42 Septembre - Décembre

Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun

A PIED A TRAVERS LE CENTRE HISTORIQUE

Organisée par TVD en partenariat avec le CAFE CULTURE, la visite de la « BASSE VILLE » a obtenu un franc succès. Beaucoup de monde se pressait autour de notre guide, Monsieur DAUMAS, grand connaisseur du patrimoine toulonnais.

Descente depuis la rue Lendrin par le Cours Lafayette, la place de la Cathédrale, la rue des Boucheries jusqu'au port ; remontée par la rue d'Alger et la place Puget.

Intéressant parcours didactique sous un beau soleil automnal illuminant façades vénérables, porches d'immeubles et fontaines de façon magistrale. Qualité insoupçonnée de certains bâtiments, il suffit de lever les yeux en prenant son temps, la valeur patrimoniale de la Basse Ville n'est pas un mythe.

De plus, grâce à la requalification de nombreuses rues et places, le piéton est redevenu roi et peut cheminer en toute quiétude. Les larges traversées de l'avenue de la République vers les quais du port sont bien sécurisées grâce aux pavements antidérapants et aux reliefs ralentisseurs du trafic automobile. Une ombre toutefois à ce tableau : le stationnement envahissant des motos sur les parvis ouvrant sur les quais !

Cette manifestation démontre l'intérêt d'un large public pour ce concept de parcours urbain qui allie une marche de 2 heures avec la (re) découverte des lieux emblématiques du Centre Ville.

TVD s'en réjouit et souhaite que l'effort de requalification des principaux parcours piétons soit étendu au delà du Centre Ville dans le cœur des quartiers également.

Marc Braendlin

EDITO

Légalité et Démocratie dans le choix du TRAMWAY

L'enquête publique de 2004 sur le tracé de la ligne tramway de l'agglomération a abouti à une déclaration d'utilité publique, signée en 2005 par le préfet.

Dans ses conclusions le Plan de Déplacement Urbain (PDU) de l'agglomération Toulon Provence Méditerranée (TPM), soumis à enquête publique en 2006, concluait à la réalisation d'une ligne de tramway pour le Transport en Commun en Site Propre (TCSP).

Depuis, des acquisitions et d'importants travaux préliminaires à la réalisation de la plate forme du tramway ont été réalisés dans ce cadre.

Le Président de l'Agglomération TPM et le Président de la Commission Transports TPM viennent de déclarer à la presse locale que le tramway « ne se fera pas » dans l'agglomération.

Or, les conclusions du PDU 2006 et la déclaration d'utilité publique pour un tramway sont toujours en vigueur. Il serait donc illégal, d'une part de changer de mode de TCSP sans élaborer un nouveau Plan de Déplacements Urbains, et d'autre part d'utiliser les expropriations et les travaux réalisés pour une ligne de tramway, pour un autre usage ?

Notre association demande, comme la loi* le prévoit, qu'avant tout changement du mode de TCSP une étude comparative objective soit entreprise et communiquée au public, qu'une consultation large des usagers et des habitants soit engagée.

Avant qu'un nouveau choix éventuel puisse être mis en œuvre nous exigeons qu'une enquête publique modificative soit menée et qu'une nouvelle déclaration d'utilité publique promulguée.

Dans le cas contraire l'association se réserve la possibilité d'ester en justice au Tribunal Administratif.

Le Président de TVD, Maurice FRANCESCHI

* loi 82-1153 du 30 décembre 1982 consolidée au 7 mars 2007

TVD à la rencontre des élus de l'Agglo. : La Valette, Ollioules, La Seyne...

A l'issue des élections municipales, TVD a contacté les 11 maires pour leur demander une entrevue.

A La Valette, le 9 juillet, nous avons été cordialement reçus par M. COUTURE, premier adjoint à MME Le Maire et Vice-Président de la Commission Transports de TPM :

Il a bien compris notre attachement au projet de Tramway, très important pour sa commune d'ailleurs.

Il a souligné qu'à La Valette, il y avait deux objectifs :

- faciliter les déplacements est/ouest.

- diminuer l'usage de la voiture.

Le centre ville a été réaménagé en faveur des piétons. La zone de « Barnéoud » va également être prochainement remodelé et accueillir de l'habitat et des commerces.

Nous avons évoqué la nécessité d'aménager un réseau cyclable (inexistant pour l'instant) en concertation avec les usagers, et d'instaurer des liaisons piétonnes et cyclables nord/sud.

M. COUTURE nous a dit qu'il faudrait profiter de l'élargissement de l'A 57 pour les réaliser.

A notre souhait de concertation, il nous a invités dans un premier temps aux séances publiques municipales.

A La Seyne, c'est le nouveau Maire, M. VUILLEMOT en personne qui a tenu à nous recevoir !

Pour des raisons bien compréhensibles d'emploi du temps, nous n'avons pas pu aborder tous les sujets et notre entretien a porté essentiellement sur le Tramway.

M. VUILLEMOT nous a dit que dans l'intérêt de la ville, le TCSP devrait desservir rapidement deux endroits : la gare SNCF et le « pôle mer » de La Seyne/Ollioules.

Nous avons précisé que le premier tronçon ne relierait à priori que l'Université de La Garde à Toulon –Noël Blache faute d'avoir revu à la baisse (sous la présidence de M. FALCO) le projet initial qui était prévu de gare (La Garde) à gare (La Seyne) alors même que les besoins de ce nouveau mode de transport sont plus forts aux extrémités de l'Agglo. qu'en son centre ! (cf les chiffres de trafic automobile donnés dans le PDU).

D'autre part M. VUILLEMOT nous a concédé que s'il était possible de faire aussi bien que le Tramway pour moins cher, cela méritait d'envisager le choix éventuel d'un autre mode de TCSP.

Sur la base de la Déclaration d'Utilité Publique du Tramway et du Plan de Déplacements Urbains, nous avons affirmé que seul le Tramway pouvait transporter un minimum de 50 000 personnes/ jour, ce qu'aucun « BHNS » à l'européenne* ne pouvait faire actuellement !

Or ce seuil minimum de capacité est fondamental pour contrer la suprématie du « tout-voiture » et éviter ainsi la paralysie de l'Agglo. !

Quant au coût, les études comparatives ont montré que si l'investissement en matériel est certes à l'avantage du « BHNS », son fonctionnement revient plus cher, ce qui redonne l'avantage au Tramway à moyen et à long terme.

Autre sujet évoqué par M. VUILLEMOT: son souhait de mettre en place de réelles zones piétonnes.

Quant aux liaisons maritimes, Monsieur le Maire est d'accord avec TVD : il faut rétablir la liaison Seyne-centre / Les Sablettes-Saint Mandrier (ligne 38 M)

Pour finir, il nous a promis une concertation régulière au sein d'une commission extra-municipale et avec les représentants seynois à la Commission Transports de TPM.

**les BHNS en service en Amérique du Sud ont des emprises incomparables et incompatibles avec les réalités « toulonnaises ».*

A Ollioules, c'est M. Richard TOGNETTI que nous avons rencontré le 26 août, et nous avons constaté avec plaisir que nous partagions la même analyse des dossiers fondamentaux comme le tramway et les déplacements « doux ».

- Un TCSP transportant un maximum de voyageurs en un minimum de temps est indispensable, son coût de fonctionnement devant être compétitif.

A ce jour, l'ensemble des aménagements urbains et l'emprise libérée correspondent aux besoins du tramway, conformément à la DUP en cours.

Nous avons souligné qu'il faudra refaire tous les réseaux souterrains quel que soit le mode choisi.

- Concernant les déplacements à pied, Ollioules est en tête du département pour l'opération « Marchons vers l'Ecole », et la ville projette de supprimer les feux à certains endroits pour apaiser encore plus la circulation. Justement, nous avons présenté à M. R. TOGNETTI le nouveau concept de « zone de rencontre » évolution de la « zone 30 », et il s'y est dit très favorable.

- Pour ce qui est des aménagements cyclables qui n'existent que partiellement pour l'instant à Ollioules, M. R. TOGNETTI a évoqué les projets du Conseil Général : piste bi-directionnelle sur l'avenue J. Monnet (Chemin de la Cagnarde) et de TPM : voie verte le long de La Reppe Ollioules/Six-Fours les Plages et Ollioules/Sanary sur Mer.

Nous avons proposé que la commune aménage le chemin de Faveyrolles sur une emprise existant en grande partie, à l'ombre de chênes centenaires ! Un aménagement est prévu par TPM sur la route de Faveyrolles (voie d'intérêt communautaire).

- Concernant la circulation automobile, M. R. TOGNETTI a dit qu'il fallait une importante liaison routière entre Ollioules et La Seyne (sur ce point, nous ne sommes pas d'accord, car toute nouvelle infrastructure génère un supplément de trafic !) et que le tunnel de Toulon aurait dû être concédé et financé par un péage comme cela est le cas à Marseille, donc par les usagers, et non par les impôts de tous les habitants de l'agglo.(cela nous semble d'autant plus intéressant que les économies réalisées pourraient l'être au profit d'investissements pour les modes de déplacements « doux » !).

... SAINT MANDRIER...

Monsieur VINCENT, Maire de Saint Mandrier, nous a reçus pendant une petite heure en dépit d'un emploi visiblement très chargé et nous avons pu aborder et discuter de manière franche la question :

- Des navettes : tout le monde les apprécie mais elles ont un seuil de rentabilité fixé à 8 passagers ; or en 2006 en ce qui concerne la ligne 38M La Seyne centre – St Mandrier, la moyenne n'a été que de 2,5 passagers ce qui implique sa non-réouverture. En revanche, un projet de cabotage qui irait du Port St Louis à St Mandrier en passant entre autres par le Quai de Cronstadt, La Seyne centre, le Fort de l'Eguillette, Les Sablettes est à l'étude.
- Des aménagements cyclables et notamment de la piste cyclable qui irait de St Mandrier aux Sablettes par le bord de mer : le projet est toujours gelé par la Marine quoique dûment inscrit au PDU... En ce qui concerne la corniche de Tamaris qui relierait La Seyne centre aux Sablettes, le projet est au point mort mais devrait se débloquer à moyen terme: cela relève de la commune et du Conseil Général... Création d'une bande cyclable allant de la mairie vers la plage de la Coudoulière et d'une autre sur le CD18 double sens ce qui impliquerait son élargissement...
- Des aménagements piétonniers en liaison avec le Sentier du Littoral.

En revanche St Mandrier nous a semblé bien loin du devenir de l'ex-futur tramway...

Maurice et Patrice

... LE PRADET

TVD a été reçu par Bernard PEZERY adjoint à l'urbanisme et Christine MORICE adjointe à l'environnement de la municipalité du Pradet. Etaient présents Sébastien RUVIRA Ingénieur urbanisme. Ils nous ont exposé les objectifs de la municipalité que nous retrouvons dans le compte rendu des ateliers de révision du Plan Local d'Urbanisme. Nous vous donnons les paragraphes qui concernent les déplacements.

Document complet sur :

http://www.le-pradet.fr/IMG/pdf/Restitution_des_Ateliers_d_Urbanisme_PADD.pdf

RESTITUTION DES ATELIERS D'URBANISME PADD du Pradet

Favoriser les déplacements alternatifs à la voiture en développant des transports en commun attractifs pour tous...

- Les membres des ateliers souhaitent dans les meilleurs délais la réalisation du Transport en Commun en Site Propre desservant Le Pradet ; et que ce « TCSP » soit un tramway – On ne peut pas se satisfaire d'une déclaration hâtive selon laquelle le tramway est « dépassé » (Var matin de lundi). Parmi les dix 1ères aires urbaines de France, Toulon est la seule non dotée d'un tramway –
- Double utilité du tramway pour les Pradétans : pour aller vers la gare de la Garde et Grand Var – pour diminuer sensiblement la circulation de transit. Le réaménagement de la 1ère DFL devra en tenir compte.
- Le principe de navettes minibus est à généraliser sur la commune, ainsi qu'en direction de la gare de La Garde : liaisons inter-quartiers, accès des personnes âgées au marché, desserte de la Garonne et des Oursinières (offrant aux vacanciers la possibilité de ne pas prendre leur auto dans l'esprit des navettes stations sports d'hiver) Pour que ces navettes soient attractives, nécessité faible coût, voire gratuité.
- Transports en commun accessibles à tous : si la ville n'est pas décideur en ce qui concerne le réseau Mistral, elle a son mot à dire sur tarification, trajets, fréquences: l'atelier souhaite une amélioration sensible des fréquences vers La Garde et Toulon. Prolongation du 7 jusqu'au Pradet ? du 91/92 jusqu'à Grand Var ?
- L'éventualité d'une liaison maritime entre Les Oursinières et Toulon a été évoquée

Favoriser les déplacements alternatifs à la voiture en créant des liaisons douces dans la ville

Développement de liaisons inter-quartiers prenant la forme de « liaisons douces » : cheminements piétonniers, pistes cyclables, voies vertes... :

- aller vers un maillage de chemins piétonniers sur l'ensemble de la commune,
- voies vertes (cyclable et piétonne) entre le centre et la mer, entre le centre et le futur Parc Nature du Plan... peut-être même jusqu'à la Garde : si l'on pouvait convaincre les Gardéens de venir à la plage en vélo plutôt qu'en voiture !
- liaison de ce type entre la place Flamencq et l'Espace des Arts.

Dernière remarque en ce qui concerne les piétons pradétans : ils n'ont pas besoin seulement d'un maillage de sentiers, il leur faut des trottoirs. Et des trottoirs utilisables par celui qui marche mais aussi par celui qui roule que ce soit en chariot ou en poussette. Ce qui veut dire un meilleur positionnement des poteaux d'éclairage et des arbres !

... ET TOULON ?

Nous arrivons au terme de nos rencontres et de nos entretiens avec les municipalités de l'agglomération ainsi qu'avec le Conseil Général, pourtant une et non des moindres manque à l'appel puisqu'il s'agit de Toulon... dont TVD attend toujours une réponse...

Ce refus de dialogue s'explique-t-il par les prises de position de TVD concernant LE Tramway qu'on pensait sur rails dès les années 2005/2006 ou parce que TVD s'obstine à demander où on en est de « la mise en place d'un axe réservé aux deux-roues pour assurer la jonction entre les pistes cyclables existantes à l'Est et à l'Ouest du centre-ville » cf la page 27 des promesses électorales en 2001 de notre Maire ?

« Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie. » PASCAL

PATRIMOINE ET CONVIVIALITE A PIED...

Notre association a participé aux journées du patrimoine les 20 et 21 Septembre 2008.

Présence de notre stand en collaboration avec et au Café Culture à Toulon (samedi) et au Fort de Balaguier avec le soutien de la Mairie de La Seyne (dimanche).

Il a été particulièrement plaisant et enrichissant de partager nos convictions avec de nombreuses personnes, visiblement de plus en plus motivées et concernées par les transports non polluants.

Nous avons mis l'accent, cette année, sur la convivialité : comment rendre la ville plus agréable à vivre et plus sûre par la mise en place de transports en mode doux comme le tramway, les vélos, la création de zones piétonnières...

Ces deux journées ont vraiment dépassé toutes nos espérances et prévisions :

- Ainsi le samedi près de 120 personnes ont suivi M. DAUMAS (auteur de plusieurs ouvrages et articles sur Toulon), pour une balade commentée dans la Basse Ville. Visite fort intéressante car à cette occasion nous nous sommes aperçus que très souvent nous passons en ville « tête baissée » et qu'ainsi nous oublions souvent d'en regarder la beauté et la richesse. Nous avons dû utiliser de petits micros vu le nombre très élevé des participants, et grâce à eux, nous avons vraiment appris beaucoup de choses sur notre « bonne ville de Toulon ». Il est important de rappeler que cette animation a été proposée en partenariat avec le Café Culture.

Dimanche environ 1500 personnes ont côtoyé notre stand en visitant le Fort de Balaguier; presque toutes se sont arrêtées pour le regarder et/ou dialoguer avec nous.

Ainsi au fil de la journée avons-nous pu constater, comme le samedi, l'intérêt du public pour notre engagement :

- nos bulletins « la rue on partage » sont partis comme des petits pains.

- le sujet du « TRAM » est très mal connu..., les gens sont persuadés que le « TRAM » « va se faire ».

Le dossier qui recueille le plus de remarques et de mécontentement, voire de colère est celui des itinéraires cyclables.

- Le plan du réseau cyclable, inspiré par TVD et réalisé par TPM, est toujours très demandé !!!

- Beaucoup de personnes se sont plaintes de l'absence de continuité et a fortiori de réseaux dans les itinéraires cyclables, de la lenteur, voire de l'immobilisme, quant aux grands projets : traversée de Toulon, liaison Les Sablettes - La Seyne - centre, et de l'ineptie de certaines réalisations comme par exemple la liaison de La Seyne – Janas – Les Plaines où le parcours est rendu très dangereux parce qu'il est discontinu (interrompu aux abords des ronds points et intersections).

- La « revue de presse-photos » sur les trottoirs défoncés ou encombrés a été très appréciée.

- les personnes ont été aussi très étonnées par les expériences menées ailleurs comme à FERRARE en Italie.

En conclusion, avec la situation actuelle désastreuse, économiquement et financièrement parlant, à laquelle se rajoutent des problèmes - parfois dramatiques - environnementaux, les personnes sont de plus en plus lucides et demandent d'être mieux informées car il semble que l'information passe mal et ne soit pas toujours objective... Par ailleurs mener des actions avec des structures qu'elles soient associatives – le Café Culture – ou institutionnelles – la Mairie de La Seyne – a été une fois de plus très bénéfique...Merci à elles.

CHRISTIANE, PAULINE, JEANJACQUES HP, BERNARD



SAMEDI



ET

DIMANCHE

... A VELO

A l'occasion des journées du patrimoine, nous étions une bonne quinzaine de cyclistes de 7 à 77 ans ou presque, à nous dégourdir mollets, curiosité et neurones le samedi 20 septembre après-midi.

Départ Place de La Liberté en direction du Crossmed avec lequel nous avons pris rendez-vous pour élargir nos horizons... Rouler avec des enfants reste possible le samedi mais, à la manière d'un troupeau de ruminants, on encadre les plus jeunes contre d'éventuels prédateurs et ce à un rythme très familial ; après quelques lambeaux de bandes cyclables dont la discontinuité n'en finit pas de poser question et problème, on quitte le centre ville pour l'Avenue de la Résistance (cf le plat de...) au bout de laquelle nous attend la petite grimpe qui mène au Fort...

Il fait bon et les plus petits ne sont pas forcément en queue de peloton. Visite du Crossmed bien expliquée : on prend la mesure de leurs tâches et responsabilités puis démonstration de sauvetage hélicoptère (à l'arrêt); beaucoup de monde sur la plateforme, trop sans doute et certains préfèrent se tenir un peu à l'écart face au bleu méditerranéen...

Un des marins nous indique les limites du Sentier des Douaniers qui se heurte au grillage de propriétés...Privé vs Public...Mais le public que nous sommes est bon enfant et après une pause au stand des Sauveteurs en Mer, nous reprenons nos vélos tout contents de nous laisser glisser sur la bande cyclable le long de la Corniche...au bas de laquelle virage à droite pour éviter de retomber dans le flot serré de voitures: pistes discontinues, point de salut...et hop nous jouons à Saute-Mourillon pour retomber à Bazeilles, rouler au pas au carrefour Bonaparte, tranquillement remonter le Cours La Fayette et rejoindre nos amis piétons au Café Culture...

Vélos, culture, convivialité... ne manque que la sécurité pour que les balades en famille soient parfaites.

Patrice

Merci à la FNAUT pour ces exemples à suivre et à ne pas suivre...

Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports

Association agréée de consommateurs

Tickets verts

La communauté d'agglomération du Grand Dijon

Depuis de nombreuses années, elle mène une politique progressive, cohérente et déterminée de développement des modes alternatifs à la voiture (marche à pied, vélo et bus) et de maîtrise du trafic automobile. Elle vient de décider d'introduire le tramway et de commander du matériel en commun avec l'agglomération de Brest.

La région Midi-Pyrénées

Confrontée à la dégradation rapide de son réseau ferré et à l'insuffisance des interventions de RFF, elle a décidé de lancer un grand emprunt régional de 500 millions d'euros pour financer les travaux indispensables pour éviter des suspensions du trafic TER.

L'entreprise Monoprix

Elle s'est engagée dans une démarche d'approvisionnement plus écologique de ses magasins, qui s'est concrétisée en 2007 par un accord avec fret SNCF. L'objectif est de réduire de 10 000 le nombre annuel de ses camions entrant dans Paris. L'acheminement des marchandises depuis l'entrepôt ferroviaire se fait par des camions peu polluants. Cette démarche est d'autant plus intéressante qu'elle concerne des magasins implantés au cœur de la ville, notamment les "DailyMonop".

Tickets rouges

André Vallini, président PS du Conseil général de l'Isère

Il a relancé le projet de rocade nord de Grenoble (6 km en grande partie en souterrain). La consultation de la population qu'il a organisée en juillet 2007, au moment des premiers départs en vacances, a été une parodie de démocratie participative : les opposants n'ont pas pu s'exprimer, les questions posées étaient orientées, les conclusions d'une étude de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise démontrant la nocivité du projet (induction de trafic au détriment du tramway et du TER qui perdraient 8000 voyageurs par jour) ont été soigneusement occultées.

Hubert Falco, maire UMP de Toulon et président de Toulon Provence Méditerranée

Il a renoncé à une ligne de tramway décidée en 2000 dans le cadre du plan de déplacements urbains qu'il avait fait adopter, au profit d'un trolleybus guidé de moindre capacité, puis reporté la construction de la ligne après la réalisation du second tunnel routier qui doit traverser la ville de Toulon en 2012. Enfin il a décidé de ne réaliser d'ici 2015 que la moitié de la ligne prévue.

Toulon est la seule grande agglomération française à ne posséder encore ni métro ni tramway.

BREVES DE TROTTOIRS